



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.3/EM.30/1
3 juillet 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission des entreprises, de la facilitation
du commerce et du développement

Réunion d'experts sur la coopération régionale pour le transport
en transit: solutions pour les pays en développement sans
littoral et les pays en développement de transit

Genève, 27 et 28 septembre 2007
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Coopération régionale pour le transport en transit: solutions pour les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit.
4. Adoption du rapport de la réunion.

II. Ordre du jour provisoire annoté

Point 1. Élection du bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire figure dans la section I ci-dessus. La réunion d'experts se déroulera les 27 et 28 septembre 2007. Un calendrier provisoire des séances est joint au présent document. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

Documentation: TD/B/COM.3/EM.30/1 – Ordre du jour provisoire annoté

Point 3. Coopération régionale pour le transport en transit: solutions pour les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit

3. À sa quarante et unième réunion directive, tenue en avril 2007, le Conseil du commerce et du développement a décidé de convoquer une réunion d'experts sur le thème suivant: «Coopération régionale pour le transport en transit: solutions pour les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit».
4. L'absence d'accès terrestre à la mer a des répercussions négatives sur la compétitivité des pays sans littoral dans l'économie mondiale et, partant, sur leur capacité de participer de commerce international et d'en tirer profit. La CNUCED travaille depuis de nombreuses années à la suppression des obstacles auxquels se heurtent les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit et a proposé à cet égard des solutions concrètes. La mise en place de réseaux efficaces de transport en transit, avec des infrastructures et des installations tout au long du parcours, dépend essentiellement de la coopération entre les pays en développement sans littoral et leurs voisins. Dans ce contexte, les nouvelles techniques de gestion du transport et notamment l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les systèmes de transport intégrés et les services logistiques de porte-à-porte peuvent grandement contribuer à améliorer l'efficacité du transport en transit.
5. Au cours de la réunion, les experts analyseront l'évolution récente de la coopération régionale dans le domaine du transport en transit. Ils étudieront des modèles et les meilleures pratiques pour améliorer les opérations internationales de transport en transit à partir de solutions pratiques telles que l'utilisation des technologies et systèmes d'information. Ils examineront également les arrangements concrets pris au niveau institutionnel pour les opérations de transport multimodal de porte-à-porte, les meilleures pratiques dans le domaine des accords de transit et les principaux moyens de renforcer l'efficacité des opérations de transport en transit.
6. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note sur le thème de la réunion (TD/B/COM.3/EM.30/2). Les experts sont invités à rédiger de brèves communications sur ce thème qui seront distribuées telles quelles aux autres participants, dans la langue de soumission.

Documentation: TD/B/COM.3/EM.30/2 – Coopération régionale pour le transport en transit: solutions pour les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit

Point 4. Adoption du rapport de la réunion

7. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement à sa douzième session, en 2008. Les experts voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir le rapport final après la clôture de la réunion, sous l'autorité du Président.

Calendrier provisoire des séances

Jeudi 27 septembre 2007	Vendredi 28 septembre 2007
<p><i>(10 h 00-13 h 00)</i></p> <p>Plénière</p> <p>Déclaration liminaire</p> <p>Point 1: Élection du bureau</p> <p>Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux</p> <p>Présentation du point 3</p> <p>Discussions informelles</p> <p>Point 3: Coopération régionale pour le transport en transit: solutions pour les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit</p>	<p><i>(10 h 00-13 h 00)</i></p> <p>Discussions informelles</p> <p>Point 3 (suite)</p>
<p><i>(15 h 00-18 h 00)</i></p> <p>Discussions informelles</p> <p>Point 3 (suite)</p>	<p><i>(15 h 00-18 h 00)</i></p> <p>Discussions informelles Examen des résultats de la réunion</p> <p>Clôture (plénière)</p> <p>Point 4: Adoption du rapport de la réunion</p>
